30e ANNÉE N° 2927 — PARAIT LE SAMEDI — 12 DECEMBRE 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La formidable carte à payer par les contribuables

On ne parle, dans les milieux politiques, que des impôts Loucheur, de ceux que le ministre des finances a déjà fait voter et de ceux qu'il se propose de faire voter encore Hier *trois milliards*, demain *huit milliards*, ce qui totalisé avec les impôts existants nous donnera, contribuables mes frères, quelque *quarante-cinq milliards* d'impôts !

On se demande comment le pays parviendra à supporter une charge aussi formidable. On verra bien.

Pour rassurer à demi les contribuables, nous leur dirons qu'ils n'auront, d'ici au 31 décembre, qu'à verser les impôts de l'exercice courant, faute de quoi, ils seront surtaxés.

Les feuilles des 3 milliards votés la semaine dernière seront distribuées dans le courant de janvier 1926 et devront être acquittées avant le 31 mars au soir

M Loucheur l'a soumis lundi au conseil de cabinet réuni sous la présidence de M. Briand au ministère des affaires étrangères.

Rien n'a transpiré, si l'on peut dire par ce temps glacial, de la délibération. Tout ce que l'on a pu savoir, c'est que le projet a été loin de réaliser l'unanimité parmi les ministres. Les objections ont été nombreuses.

C'est, assure-t-on, M. de Monzie qui a pris la tête d'opposition. Il n'oublie pas qu'il a été, vingt-quatre heures durant, ministre des finances, Il a son plan lui aussi. La question n'est pas de savoir si les contribuables seront mangés mais à quelle sauce ils le seront.

Si l'on en croit les rumeurs de couloirs, M. Loucheur n'aurait, dans le conseil des ministres, à peu près que des adversaires. Si l'on ajoute qu'au Palais-Bourbon, il est presque aussi âprement discuté, on a le droit de se demander si le vote de son second projet ira aussi vite que l'adoption du premier.

M. Loucheur semble s'en rendre compte lui-même. Aussi ne paraît-il pas autrement pressé d'affronter le Parlement. Il fait savoir que son projet d'assainissement à l'aide de huit milliards d'impôts nouveaux serait incorporé dans la loi de finances, donc discuté seulement lorsque la Chambre aura achevé le budget des dépenses vraisemblablement pas avant la fin de décembre.

Il est extrêmement douteux, dans ces conditions, que budget et impôts soient votés par les deux Chambres avant le 1er janvier. Il faut s'attendre à des douzièmes provisoires.

On a le sentiment, dans les sphères dirigeantes, qu'il faut laisser souffler les députés et les sénateurs, un peu effrayés d'avoir déjà tant chargé les contribuables en votant à la vapeur des lois bâclées à la diable.

M. Loucheur sera-t-il là pour faire voter son projet ? Il se pourrait que son existence ministérielle fut de courte durée. Les mauvaises langues prétendent que M. Briand ne lui aurait confié le lourd portefeuille des finances que pour l'user rapidement.

Du reste, si la situation financière et monétaire, comme il est à craindre, continue à empirer, il se pourrait qu'on se remit à songer à la constitution d'un cabinet de large union sacrée.

Le ministère n'est, au surplus, aucunement solide. Ses membres se tirent déjà dans les jambes. M. Painlevé n'est-il pas allé, dans une interview donnée à un de nos confrères, jusqu'à soutenir qu'on ne viendrait à bout de la crise que par la consolidation ?

On lui a fait comprendre que la gaffe était de taille. Il a alors envoyé à l'agence Havas un démenti qui ne dément rien.

Propos d'inconscients, si l'on veut, mais indice certain que ces gens se jalousent et marchent ensemble sans ombre de cohésion.

* * *

Le projet financier

1° Tous les impôts de 1925 et des années antérieures, non encore acquittés, devront être payés avant le 31 décembre 1925 ; après cette date, ils seront majorés d'un dixième.

2° Les impôts de 1925 seront majorés :

de 50 o/o les contributions foncières sur les propriétés bâties ou non bâties ;

de 50 o/o les impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux ;

de 100 o/o la redevance des mines ;

de 20 o/o l'impôt général sur le revenu.

Ces majorations seront exigibles à partir du 1e janvier 1926 et devront être payées avant le 1e mars 1926, sous peine d'une augmentation d'un dixième.

Sont également majorés de 50 o/o les impôts :

a) sur les revenus et tous autres produits de valeurs mobilières françaises et des valeurs mobilières étrangères abonnées ;

b) sur les lots et les primes de remboursement et sur les tantièmes des administrateurs. Est majoré de 50 o/o pour 1925 le droit de transmission ;

a) Des titres au porteur d'actions et d'obligations françaises :

b) Des titres nominatifs ou au porteur étrangers abonnés ;

c) Des droits incorporels visés à l'article 24 de la loi du 28 décembre 1922.

Il est fait appel pour 400 millions aux taxes indirectes : impôts sur l'essence, sur l'alcool, sur les automobiles.

500 millions sont demandés au tabac (le paquet de tabac de 1 fr 50 porté à 2 francs).

Relèvement général des tarifs des P T.T. (600 millions de recettes nouvelles : la lettre ordinaire portée à 0 fr 50 et la carte postale à 0 fr 30).

Citoyen électeur, voilà tes étrennes. Es-tu content ?

Rubrique des Mutilés

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés des Basses-Alpes, fait connaître aux possesseurs de cartes d'invalidité dont le délai devait expirer le 31 décembre 1925, que la validité de ces cartes est prorogée jusqu'au 31 décembre 1926.

L'échange se fera dans le courant de l'année 1926, par l'intermédiaire des mairies où les bénéficiaires pourront se renseigner et trouveront les imprimés nécessaires pour établir la demande, qui devra être accompagnée d'une photographie récente de la dimension règlementaire, c'est à dire : 0,03 × 0,04.

Le renouvellement se fera par trimestre, en se basant sur l'ordre alphabétique des noms des bénéficiaires. Le premier trimestre de l'année 1926 sera affecté aux lettres A à F.

Le deuxième trimestre G à L.

Le troisième trimestre M à R.

Le quatrième trimestre S à Z.

Ces cartes comme les précédentes seront valables pendant deux années, partant de la date de renouvellement.

Le retrait de la carte ancienne sera fait lors de la remise de la nouvelle.

Les demandes de renouvellement seront reçues dans les mairies à partir du premier janvier 1926.

Le Comité prie les intéressés de vouloir bien se conformer aux instructions ci-dessus, afin que l'échange puisse se faire normalement avant le 31 décembre 1926, aucun autre délai de prorogation ne pouvant être obtenu.

Les Bas-Alpins de Lyon

C'est le dimanche 3 janvier 1926 qu'aura lieu la fête traditionnelle de la « Chambrette Bas-Alpine de Lyon ». Au cours de cette fête il sera procédé au tirage des Rois. Qui donc sera souverain ? Quelle sera la charmante Reine ? Nous le dirons en donnant le compte rendu de cette fête.

En attendant, il y a les fêtes de Noël que tous les Bas-Alpins veulent cette année passer en famille. C'est pourquoi, sur la proposition de quelques compatriotes, un dîner intime les réunira dans un des restaurants les plus réputés de Lyon le dimanche 27 décembre A ce dîner sont conviés tous les Bas-Alpins ; une atmosphère de cordiale amitié et un menu excellent auront tôt fait de faire apparaître la gaieté ; la chaleur de ton vin — ô hiver — des vins entraînera jeunes et vieux et nous aurons là une vraie fête de famille dont nous reparlerons.

Le prix du dîner est fixé à 16 francs (vin, café, service compris) et comporte le menu suivant :

Hors-d'œuvre variés
Langouste mayonnaise
Champignons à la crême
Poulets cocotte
Salade
Bombe glacée
Fromage Fruits

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 décembre, dernier délai, par le Président M. le Dr Rebattu, qui sera heureux d'inscrire des compatriotes, même non sociétaires, demeurant à Lyon ou de passage dans cette ville.

Le meilleur accueil est réservé à tous.

UN AVEU

De M. Pierre Bertrand, dans le *Quotidien* :

« Le projet du Gouvernement n'eut pas, dans un autre moment, obtenu dix suffrages.

« Il sera peut-être fauteur de vie plus chère.

« Il accable dès maintenant, et d'une manière certaine, les contribuables sous un fardeau écrasant.

« Il ne résoud rien ».

SPORTS

L'Aviation de demain

Tous ceux qui savent voir et juger se rendent compte de l'importance capitale que prendrait l'aviation au cas où une nouvelle guerre ensanglanterait le monde.

Parler de questions aussi graves au public n'est pas l'alarmer. En dénonçant les périls, on parvient souvent à les conjurer. En les cachant soigneusement, on ne réussit qu'à les augmenter.

Nous nous efforcerons d'indiquer quelle aide atroce l'avion pourrait apporter aux autres moyens de tuer. De telles précisions démontreront que le premier devoir de tout citoyen est d'aimer, protéger et encourager l'aviation

Le pays qui possèdera l'aéronautique la plus puissante sera à l'abri de toute attaque.

L'agression future se fera, en effet par la voie des airs. Celui qui aura des velléités de répandre à nouveau la ruine et le meurtre n'osera pas assaillir celui dont la riposte aérienne pourrait être dangereuse.

On peut donc mettre en fait que la meilleu-

© VILLE DE SISTERON

re aviation sauvera l'Etat qui aura su la constituer.

A nous de nous convaincre de cet axiome de la sécurité des nations. Nous possédons les meilleurs avions, les meilleurs moteurs et les meilleurs pilotes. En trois ans, grâce à M. Laurent Eynac, notre sous-secrétaire d Etat à l'Aéronautique, nous avons rattrapé tout le retard que nous avait valu l'aprés-guerre. Nous avons ensuite reconquis la première place.

Sachons la conserver en progressant d'une façon incessante.

En aviation il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers. Quelle que soit la valeur du matèriel, l'effort constant est de rigueur sinon nous risquons d'être rapidement dépassés par d'autres qui auront su profiter de nos recherches. Car les secrets en aviation vivent à peu près ce que vivent les roses.

Il semble que de tels principes devraient être admis par tous. Hélas ! que de luttes avant qu'ils soient acquis ! Souhaitons qu'il ne soit pas trop tard et que ce ne soit pas à notre détriment que les sceptiques se laissent ouvrir les yeux.

Il faut bien en convenir : l'armée ne croit pas unanimement à la puissance de l'aviation. Certes, nous avons une cinquième arme solide Nous avons des chefs qui ont confiance. Mais d'autres considèrent un peu le plus lourd que l'air comme un luxe coûteux.

L'esprit, — si j'ose dire, — de 1914 est revenu quelque peu parmi les officiers La merveilleuse collaboratton de la division Bréguet de bombardement de jour en 1918, les actes d'héroïsme de nos chasseurs, de nos observateurs, de nos oiseaux de nuit sont oubliés. Rares, parmi les brévetés de l'Ecole de Guerre, sont ceux qui accepteraient de diminuer le rôle de l'infanterie de l'artillerie, et même de la cavalerie. Pour eux, ce seront les mêmes principes qu'auparavant qui présideront à la mobilisation. Ce seront les mêmes procédés de ravitaillement, de tranchées, d'attaques. L'avion jouera son rôle, mais ne sera pas l'acteur principal.

Voilà les croyances d'une partie de notre armée et on ne saurait que le regretter. La guerre future sera une guerre industrielle. Il fallait des ingénieurs, ce sont des généraux qui l'obtinrent !

Nous ne voulons pas diminuer l'importance de ceux-ci, mais notre confiance en eux serait plus grande s'ils croyaient davantage à l'aviation.

JACQUES MORTANE.

(Très Sport.)

Amendement inopportun

A l'annonce de la réunion du Conseil Municipal mercredi 2 décembre et à la lecture de l'ordre du jour dans lequel était comprise la question de l'eau et des égouts, le public croyait que dans cette séance cette affaire ferait un pas décisif vers le point de départ de cette grande entreprise Aussi fut-on surpris lorsqu'à la lecture du compte-rendu publié samedi par la presse on sût que M. Turcan demandait encore le creusement d'une tranchée pour s'assurer si les eaux récupérées sont bien celles qui alimentent la fontaine du Châtillon.

De l'avis de beaucoup, c'est là un amendement inopportun qui est comme un renvoi lointain de cette importante affaire, et il est évident que si à chaque séance on soulève un motif à ce sujet, il serait plus séant de faire connaitre à la population que la construction des égouts et l'adduction d'eau sont impossibles à effectuer. Il vaut mieux dire la vérité plutôt que de l'apprendre dans les cafés.

Nous voulons bien admettre quand même que ce n'est que par pure prudence que M. Turcan a formulé cet amendement, mais il est au su de tous ceux qui ont quelque peu étudié cette affaire ou qui ont pris connaissance des divers rapports que les eaux qui coulent si fort à la fontaine du Châtillon ne sont que le ramassis de toutes les infiltrations qui descendent de la colline, qu'elles se réunissent dans un lit naturel creusé par elles, et la preuve c'est que les fouilles faites depuis l'acquisition de ce Domaine ont coupé l'eau à la fontaine à tel point qu'à un moment elle ne coulait qu'à un très faible débit. C'est une indication que personne à la mairie ne doit ignorer.

Pour le tarissement, rien à craindre car depuis les dernières fouilles il a été constaté à l'étiage un débit de 3 litres au minimun en période de sécheresse. Que sera-t-il en période normale ? Il est facile de le deviner !

Nous croyons donc que les travaux accessoires que l'on va exécuter — si la rigueur du temps le permet — ne sont que des palliatifs pour ne pas avouer la non exécution de ces grands projets, nous laissant ainsi devancer par des petites communes environnantes qui ne craignent pas de s'imposer pour se moderniser. Imitons-les puisque nous le pouvons soit au point de la nature des eaux qui ont été reconnues à l'analyse saines et potables, soit au point de vue finances, car, s'il est vrai que le Crédit Foncier hésite quelquefois à prêter aux communes ou demande un fort intérêt de l'argent on peut au moyen d'un emprunt communal tourner la difficulté. C'est bien ce que font d'ailleurs les communes qui entreprennent de gros travaux. Inutile d'ajouter que ce genre d'emprunt est toujours couvert largement.

Nous voulons bien croire à la perspicacité et au bon jugement du conseil dont quelques uns des membres nous paraissent être hommes de progrès, et c'est pour cela que pour ne pas l'accuser de faire de l'inflation administrative municipale nous voudrions le voir s'atteler à une œuvre déjà toute tracée, car tout retard à l'exécuter est un encouragement pour certaines familles à s'expatrier vers d'autres régions, en même temps qu'il porte à la ville et au commerce local un préjudice énorme.

Chronique Locale

SISTERON

Election à la Chambre de Commerce des Basses Alpes.

Demain dimanche de 10 h du matin à 4 h. du soir aura lieu une élection pour le renouvellement de quatre membres de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes dont les pouvoirs sont expirés. Le scrutin aura lieu dans une des salles de la Mairie de Sisteron.

Canal de Sisteron.

La Commission syndicale du Canal de Sisteron cherche un homme capable et sérieux, bien rétribué, pour la mise en état et l'entretien de la prise du canal.

S'adresser à M. Giraud, Ingénieur technique des Ponts et Chaussées, route de Noyers, Maison Armand (au Pavillon).

L'Avenir du Prolétariat.

Les membres de cette société sont informés que le dividende retraite de 1925 leur sera payé à la Caisse d'Epargne de Sisteron, le dimanche 13 courant de 2 heures à 4 heures du soir.

—o—

Acte de générosité.

M. Dupré, notre aimable Sous-Préfet, a visité lundi dernier l'hôpital de notre ville. Après avoir parcouru toutes les salles et adressé des paroles d'encouragement aux hospitalisés, M. Dupré a versé entre les mains de l'économe la somme de 100 francs destinée à l'amélioration de l'ordinaire des malades et vieillards de l'établissement.

Au nom des malheureux, nous adressons à M le Sous-Préfet, nos meilleurs remerciements pour cet acte de bienveillante générosité.

Classe 1926

Nos jeunes conscrits réunis en grand nombre ont formé leur bureau qui est composé comme suit :

Président : Fabre Marcel ;
Vice-Président : Richaud Léon ;
Secrétaire : Davin Léon ;
Trésorier ; Marin Fernand ;
Trésorier-adjoint Brun Alexis.

En outre, il a été décidé que le prix du banquet et suivants sont fixés à 60 francs. Le trésorier se tient à la disposition de chacun pour leur inscription et l'encaissement de leur versement Ensuite le bureau a fixé au 30 décembre une réunion générale pour tous les camarades de la Classe.

Le Secrétaire, Davin Léon.

—o—

CABINET DENTAIRE

E. Casagrande

10, Place de l'Horloge, 10
SISTERON

M. CASAGRANDE informe sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition tous les jours non fériés de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h.

Dentiers, Bridges, couronnes or, etc., à des prix modérés.

Casino-Cinéma.

Voici le programme de la soirée de ce soir samedi et de la matinée de demain dimanche :

Rio de Janéro documentaire ;
Enchantement. grand drame.
LA DAME EN GRIS, fin
Cheik en Echecs comique

Foire.

Après demain lundi se tiendra à Sisteron la foire froide, dernière de l'année Espérons que cette fois le temps fera mentir cette appellation.

Casino-Théâtre.

C'est demain soir qu'a lieu la représentation de l'excellente opérette militaire **BICHU** en 3 actes inénarrables avec le concours de M. Galan, qui interpretera le principal rôle, et de M. Strit accompagnés d'excellents artistes. « Bichu » est une opérette qui a sa saveur et son hilarité comme d'ailleurs tout ce qui est militaire.

Il est prudent de prendre sa place de bonne heure. Ce spectacle d'une gaieté joviale peut être vu et entendu par tous.

Etrangers.

Les étrangers qui n'auraient pas fait encore leur demande de carte d'identité sont invités à se présenter *sans délai*, au Commissariat de Police ou à la mairie de leur résidence afin de remplir les formalités exigées par la loi.

Ceux qui ne sont en possession ni de leur carte d'identité, ni du récépissé de demande en tenant provisoirement lieu, sont passibles des peines prévues à l'article 471, paragraphe 15 du Code Pénal, sans préjudice du droit d'expulsion.

Brûlée vive.

Samedi dernier, vers 10 heures, la femme Renoux, âgée de 39 ans, habitant Bourg-Reynaud, rentrait chez elle venant de passer la soirée chez sa fille ; ayant froid elle se mit près du poêle et s'endormit trop près du feu qui se communiqua à ses vêtements et dans un instant elle fut entourée de flammes. A ses cris, son mari, qui était couché, se porta à son secours et se mit en demeure d'éteindre le feu, mais déjà, elle était atrocement brûlée sur tout le corps. Le docteur Rolland, mandé en toute hâte, prodigua les premiers soins, mais vu l'état de la victime, il la fit transporter à l'hôpital ou malgré les soins reçus elle succomba le lendemain. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une foule nombreuse.

Série de vols

Habitants fermez vos portes, l'hiver n'emmène pas seulement que les mauvais jours, mais encore des gens de peu qui ne craignent pas de pénétrer dans les appartements pour y voler.

C'est ainsi que samedi soir entre 3 et 4 heures, alors que les époux Audibert, épiciers, rue Droite, à Sisteron, étaient occupés à servir la clientèle dans leur magasin, des malfaiteurs se sont introduits dans une chambre située au premier étage et firent main basse sur une quinzaine de mille francs de titres divers. Entendant du bruit, les malfaiteurs se sont enfuis en négligeant un coffret contenant divers objets de valeur et une somme de 3 000 francs en billets de Banque.

Dans la soirée, d'autres malfaiteurs ou peut-être les mêmes, se sont introduits dans une chambre du restaurant Giraud, rue de l'Evêché, mais là, ils ne trouvèrent que quatre titres du Crédit à l'Epargne de mille francs qui n'ont aucune valeur pour eux.

© VILLE DE SISTERON

La température.

Depuis quelques jours la tempé-ture subit des fluctuations de haut de bas tout comme la politique et Bourse.

Après une série de beaux jours, us avons eu une série de journées ncoleillées mais froides, à tel point e les abords des fontaines ont été couvertes de glaçons et étaient esque impraticables. Puis la neige ant un peu fait son apparition la mpérature s'est sensiblement ra-rcie ammenant le dégel. Si le mps se mettait au mistral nous rions des rues tout-à-fait impra-bles pour le charroi et le piéton. est peut-être pour éviter cet incon-ient que le service des Ponts et haussées a mis immédiatement e équipe dans la rue Droite afin de procéder à l'enlèvement des glaçons de la boue. Nous ne pouvons que a féliciter.

—o—

M. Vincent, tailleur

ien ouvrier tailleur pour hommes la maison Colomb, informe le blic qu'il s'est installé à son compte 18, **Rue Droite**, 2me étage côté de la Belle Jardinière)

Les personnes qui voudront bien honorer de leur confiance trouve-nt entière satisfaction.

M. VINCENT demande une demi-vrière tailleuse pour homme.

ARTES de VISITE

à l'Imprimerie-Librairie

LIEUTIER, Sisteron

ETAT-CIVIL

du 4 au 11 Décembre

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Aristide Séraphin Lombard, employé P.L. à Sisteron et Marie Louise Jouve, s. p. à ziers.

MARIAGES

Néant.

Décès

Marcellin Fine, 81 ans, Rue Mercerie ;

Clémence Coulon, épouse Renoux, 39 ans, pital.

Etude de Me Guillaume **BUES**
Notaire à Sisteron
successeur de Me Borel

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIÈME INSERTION

Par acte aux minutes de Me **Bués** taire à Sisteron, du vingt-quatre tobre mil neuf cent vingt cinq, egistré, folio 130, numéro 510.

Monsieur **Delaye** Séraphin Aimé, monadier, demeurant à Sisteron, vendu à Monsieur **Reymond** Auguste Firmin et Madame **Richaud** Eugénie Eulalie, son épouse, de-eurant ensemble à Château-Ar-oux, le fonds de commerce connu sous le nom de *Café du Midi*, qu'il exploitait à **Sisteron**, Place de ancienne mairie, y compris le droit au ball.

Oppositions, s'il y a lieu en Etude de Me **Bués** dans les dix jours de la présente insertion.

Pour deuxième insertion,
G. BUES.

Sauveur des Poumons

SIROP AKKER

à base de plantes, sans toxiques ni stupéfiants, absolument sans danger, est le remède souverain et sans similaire contre

TOUX, COQUELUCHE
RHUMES, CATARRHES
BRONCHITES, GRIPPE
ASTHME, EMPHYSÈME

Le Sirop Akker jugule la toux, supprime l'oppression, active la respiration, détache les mucosités et glaires, stérilise l'appareil pulmonaire.

	Le flac. de 250 gr.	Le flac. de 500 gr.	Le flac. de famille
Prix :	8. »	14. »	22. »

Refusez toute substitution

R. C. Paris 210.154 B

Dans toutes les Pharmacies

Etude de Me **LABORDE**, notaire à St-Geniez (Basses-Alpes)

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME INSERTION

Suivant contrat passé devant Me **Laborde**, notaire à St-Geniez, le quinze Novembre mil neuf cent vingt cinq, enregistré à Sisteron le vingt-cinq Novembre mil neuf cent vingt cinq, folio 129, case 509, Madame **Brunet** Constance Marie, veuve **Feraud** Firmin, épicière, demeurant et domiciliée à Sisteron, a vendu à Monsieur **Basciano** Gaëtan, épicier, demeurant autrefois à Marseille et actuellement à Sisteron, le fonds de commerce d'épicerie et vaisselle, exploité à Sisteron, rue Droite, numéro 27, connu sous le nom d'*Epicerie Brunet*, comprenant le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à l'exploitation et la marchandise existant en magasin.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites dans les dix jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de Me **Laborde**, notaire à St-Geniez.

Pour deuxième insertion,
L. LABORDE.

TRICOTEUSES Rectilignes, Circulaires, toutes jauges. Laines, cotons, fils. Prix de gros. Cat., éch. apprent. gratuitement LA LABORIEUSE, 22, rue Colbert, MARSEILLE

Les Almanachs *Hachette*, *Vermot*, du *Petit Provençal*, et du *Combattant* ainsi que les *Agendas* de Commerce et de poche, *pour 1926*, sont en vente à l'imprimerie-librairie LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

On demande
un apprenti cuisinier
à l'Hôtel des Acacias (payé de suite).

UN PRETRE a découvert des RECETTES INCOMPARABLES pour triompher rapidement des Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Constipation, Eczémas, Rhumatismes, Neurasthénie, Epilepsie, Diabète, Albumine, Gastralgie, Coqueluche, Bronchites. Envoi *gratis* de l'Ouvrage illustré 300 pages. Ecr. Labor. "Abbé LAURET" St-Mandé (Seine) (joindre 1 franc en timbres pour frais d'expédition). R.C. 183.709

TEIGNEZ VOUS MÊMES vos lissus avec le LURO
TOUTES LES NUANCES — TOUS LES COLORIS MODES
EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

CONCOURS

Pour participer à ce concours, il s'agit de compléter la première lettre des prénoms et de nous indiquer ce que vous trouverez en lisant verticalement

Si votre réponse est exacte, en vous conformant aux conditions de ce concours, vous pourrez recevoir votre cadeau. Adressez votre réponse aux **PRIMES SPHINX**, 2, rue Auguste Vacquerie, Paris (16e). Joindre enveloppe affranchie à 0 fr. 30 portant votre adresse

ILVAIN
IERRE
ENRI
SIDORE
ICOLAS
AVIER

Mme JEAN

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

—o— Maladies de la bouche et des dents. —o—

Appareils or et caoutchouc, inlays, couronnes et bridges

INSTALLATION MODERNE

Cabinet permanent à SISTERON, Rue de Provence
(Immeuble de la Recette des Finances)
Cabinet à LARAGNE, Avenue de la Gare
(Maison de la Pharmacie), *ouvert le jeudi et jours de foire.*

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469
Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre d'Argençon

La Température et la Santé

Le froid et l'humidité exaspèrent toutes les affections chroniques des voies respiratoires ; aussi, en cette saison, recommandons nous la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément l'asthme, le catarrhe, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 65463

BELLE JARDINIERE, Sisteron

ANDRÉ BERGER

Place du Marché - SISTERON

se recommande pour sa confection, vêtements de travail, chemiserie, bonnetterie, dames et hommes.

Vêtements sur mesure coupe et fini irréprochables.

Literie, teinture, dégraissage

Qualités les meilleures,
Prix les plus bas.

En vente à la librairie LIEUTIER

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

© VILLE DE SISTERON

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.
La plus moderne des journaux

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements... ..	15 frs	28 frs	50 frs

LA PAGE DE MODES
LA PAGE DE T. S. F.
LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans

EXCELSIOR

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier.

Spécimen franco sur demande. - *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes*

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

Magazine illustré en couleurs pour les grands et les petits. 40 cent.
Amusant et instructif - 16 PAGES

Le plus complet pour le prix le plus modique

TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE
70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS

Tous les événements de la semaine qui vient de s'écouler ; le calendrier de la semaine prochaine ; la Semaine comique (texte et dessins de nos meilleurs humoristes) ; les mots croisés ; les problèmes ou jeux dotés de récompenses.

Plusieurs pages en couleurs pour les enfants : BICOT, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUCE

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ, 20, rue d'Enghien, Paris

	3 mois	6 mois	Un an
France, Colonies...	5 »	10 »	20 »

RAVIVEZ vous mêmes vos tissus avec le LURO
toutes nuances pour toutes teintes
EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron au bureau du journal.
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

Lincoln Ford Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

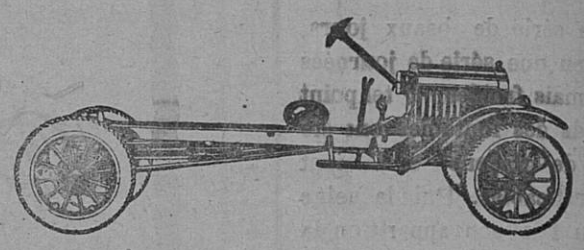

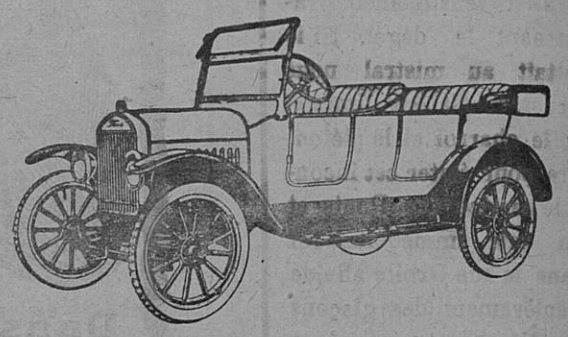

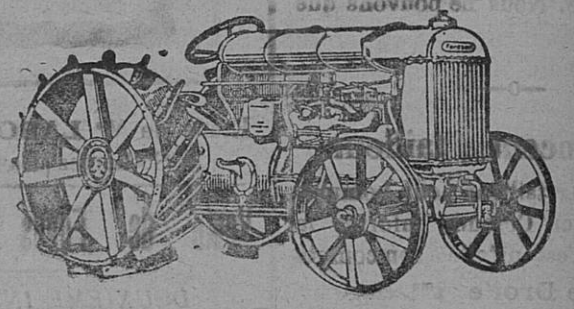

AUTOMOBILISTES

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

Imprimerie - Librairie
Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie

Pascal LIEUTIER

25, RUE DROITE - SISTERON

Fournitures scolaires et de bureaux
Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre
Stylos - Crayons - Compas, - Règles
ARTICLES DE FANTAISIE

Imprimés en tous genres - Affiches
Labeurs, Régistres, Carnets à souche,
Cartes de visite et d'adresse, Factures.

R. C. Sisteron 117.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Ancienne Maison CHASTEL

E. JULIEN

Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds
Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de
Chaussures
de luxe, sport, travail
pour
hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Seul dépositaire de la marque
« Inusor »
Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

R. C. Sisteron 20.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON